

AR Prefecture

016-211600499 MAIRIE DE BONNES DE

Reçu le 09/07/2026 Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

mairiebonnes@orange.fr

Site : bonnes.fr

EXTRAIT

2026N° 52

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi cinq juin, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlaine Denis

Date de la convocation : 01 juin 2026

Présents : Mesdames CHASSIN Pascale, MULLER Amélie, FAURE Christine, ADAMY Sandy, Messieurs VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain, VAN HOUTTE Ignace, BERTIEAU Luc.

Excusé : néant

Absent : néant.

Monsieur VALOIS Dominique a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION DELEGUES COMMUNAUX AU SYNDICAT MIXTE CHARENTE EAUX

Monsieur le Maire expose qu'en tant que collectivité membre du syndicat mixte Charente Eaux, il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués. Il rappelle qu'il s'agit d'un syndicat mixte ouvert qui propose d'apporter à ses membres une assistance technique et administrative dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, milieux aquatiques) afin de les accompagner dans l'exercice quotidien de leurs compétences.

La gouvernance de ce syndicat s'appuie sur un comité syndical composé d'un délégué par collectivité membre en disposant d'autant de voix que de compétences exercées par ladite collectivité. En outre, sont constitués des collèges regroupant ses délégués par domaine de compétence.

En conséquence, Le Syndicat mixte Charente Eaux demande à chaque collectivité membre de désigner deux délégués (un délégué titulaire et un délégué suppléant).

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur la désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au sein du comité Syndical de Charente Eaux.

Résolutions : Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Désigne Madame FAURE Christine comme déléguée titulaire et Monsieur BERTIAU Luc comme délégué suppléant de la commune de BONNES au Syndicat Mixte Charente Eaux.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 10 juillet 2026

BONNES, le 6 juillet 2026

Le Maire

M. Denis Péchère de Chamberlaine



